

**Le thème : A LA MANIÈRE DE ... ou : photographe sous influence.**

***Préambule** : La Galerie Associative les Ateliers Agora, 2 place Thiers Eyguières, en partenariat avec l'ESDAC (Ecole de Design et d'Arts appliqués d'Aix-en-Provence) consacre ses lieux d'accueil à une exposition dédiée à la photographie pour cette occasion.*

Consciemment ou inconsciemment, notre activité photographique , que nous soyons amateur , averti ou professionnel, trouve toujours son inspiration dans les travaux d'un maître, d'un guide, d'une égérie. Quelque part nous devenons la continuité de sa pensée, de son travail. C'est ce point qui nous intéresse. C'est ce point qui est l'objet de notre sujet.

**A LA MANIÈRE DE ?** Qu'il soit écrivain, poète, cinéaste, photographe, sculpteur, peintre, ; cet artiste a été, l'est peut-être encore un guide dans votre travail photographique.

Pourquoi pas devenir le prolongement, pour cet appel à candidature, de son travail.

Pourquoi pas exprimer votre ressenti d'une partie de son œuvre.

Il ne s'agit pas de plagier, de copier, d'imiter, de reproduire.

Il s'agit de s'inspirer au moins d'une partie de son travail, de prolonger à votre manière sa façon de voir et de mettre en image, de donner une nouvelle approche, une nouvelle dimension, une nouvelle mise en scène d'un sujet.

Copier c'est être esclave

Emprunter est plus intéressant car l'idée chemine

S'inspirer et faire évoluer est valorisant.

**Votre dossier devra être accompagné d'un communiqué (10 lignes maximum) motivant le choix de l'artiste qui a influencé votre travail**

**Exposition : 02 Janvier au 20 Janvier 2018**

**Date de clôture des dossiers : le 09 Décembre 2017**

**Date de décision : au plus tard le 12 Décembre 2017**

**Dépôt des œuvres : Entre les 19 et 23 Décembre 2017**

**Vernissage : le samedi 06 janvier à 19h00**

**Retrait : le samedi 20 janvier 2018**

**Le jury :** Le comité de sélection sera constitué de membres de l'équipe d'organisation, de photographes professionnels et/ou de photographes reconnus pour leurs talents et leurs parcours. Les parents et familles du comité de sélection s'interdisent de participer à cet appel à candidature. Les photos choisies le seront selon des critères artistiques et techniques pour leur lumière, cadrage, composition, qualité du tirage, et homogénéité de la série.

**Accompagnement :** Deux rendez-vous, de rencontre et de partage vous sont proposés pour échanger sur le thème. À LA MANIÈRE DE

Le samedi 22 avril à 15h : Serge Faudin et Jean Luc Lacroix animeront cette séance autour de vos réalisations. Une occasion de discuter sur le sujet et de voir ou revoir ce qui a été produit

Le samedi 23 septembre à 15h : Serge Faudin et Jean Luc Lacroix animeront cette séance autour de votre réalisation et de l'auteur qui vous a inspiré. L'occasion d'une réflexion sur votre travail et de conseils si vous le souhaitez.

**Conditions d'exposition :**

**a)** La série constituée de 3 à 5 photographies, présentée par chaque auteur devra être homogène et cohérente. Dans la même pensée, les photos présentées peuvent être toutes en Noir et Blanc, sépia, ou couleur. Les mélanges seront admis ; les photomontages également, à la condition que l'artiste atteste sur l'honneur que les photos soient de sa production.

**b)** Le format maximum hors tout est de 60x80cm. Les photos devront disposer d'un système d'accrochage simple et fiable pour accrochage sur cimaises. Elles devront être prêtes, sans intervention de la part des membres de l'organisation.

**c)** Date de clôture des candidatures le 09 décembre 2017

**d)** Etre membre à jour de sa cotisation.

**e)** Avoir été retenu par le comité de sélection.

**f)** Afin d'étudier votre dossier, vous voudrez bien nous faire parvenir : L'auteur qui a été votre source d'inspiration

**g)** Début de réception des dossiers de candidature le 02 octobre 2017, les candidatures retenues vous seront communiquées toutes les quinze jours.

**h)** les candidats retenus auront la possibilité de faire durant la période d'exposition, une ou des journées de rencontre avec le public et selon les modalités qu'ils auront choisies ? Invitation, VIP, collation etc.,. il leur appartient d'assurer la logistique et la communication.

- Un CV de votre parcours artistique.
- Un communiqué de presse du dossier présenté (10 lignes max.)
- Les photographies par courriel de votre dossier en précisant leurs formats d'exposition avec cadre ou sans cadre. Dimensions maximum 60X80
- Un justificatif si vous êtes photographe professionnel (N° Siret, MDA...)

**i)** Au dos de chaque photo devra figurer :

Le nom de l'auteur,

Le titre si vous en avez un, le prix et le N° d'ordre dans la présentation.

La technique utilisée.

**Participation :**

- **65€ pour 3 semaines**

- **15 € d'adhésion pour l'année 2018 à l'Association**

**A noter :** Les exposants n'ont pas à faire de permanence sur place. La galerie est ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

**Aucune commission n'est prélevée sur les ventes.**

**Vous pouvez nous contacter au : 04.90.57.81.46**

**Ou par mail : [contact@ateliers-agera.fr](mailto:contact@ateliers-agera.fr)**